



Le budget primitif 2018

Le détail de ce budget est consultable au secrétariat de mairie.

Dans ce contexte particulièrement difficile, le budget 2018 a été élaboré :

- en modifiant légèrement la fiscalité,
- en retenant la majorité des propositions des différentes commissions,
- en maintenant l'ensemble des prestations et services fournis à la population dans les mêmes conditions de confort et de qualité,
- en tenant compte de la suppression des activités périscolaires, des nouveaux horaires des écoles et de ses conséquences,
- **en investissant dans la prochaine extension de l'accueil de loisirs devenu trop exigü.**

C'est lors de la séance du 9 avril dernier que le conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 de **2 786 410 €** avec :

- La section de fonctionnement qui s'équilibre pour un montant de **1 663 823 €** et un **excédent reporté de 521 199 €**.

- La section d'investissement s'équilibre pour un montant de **1 122 587 €** et un **excédent reporté de 159 880 €**.

Le déficit des restes à réaliser reporté d'investissement de 2017 est compensé par une réserve au compte 1068 de **44 711 €**

Les grandes lignes du budget primitif 2018

Section Fonctionnement

❖ Les principales recettes :

- Impôts et taxes : 751 534 €,
- Dotations et participations : 278 267 €,
- Produits de services du domaine et des ventes directes : 86 480 €.

❖ Les principales dépenses :

Les dépenses de fonctionnement regroupent les charges liées au personnel permanent et saisonnier, à l'entretien du patrimoine communal, les services rendus aux habitants, les subventions aux associations.

Parmi les principaux postes de dépenses, on retrouve :

- Les charges de personnel et frais assimilés à hauteur de 624 647 €,

- Les charges à caractère général pour 534 110 €

Comprenant entre autres l'achat des prestations de service (cantine), l'énergie électrique, l'entretien des bâtiments, l'entretien voiries réseaux (remise en forme de chemins communaux, réfection de plusieurs rues).

- Les autres charges de gestion courante 83 953 € dont, les subventions aux écoles et aux différentes associations pour 17 618 € et 200 € au CCAS.

- Le virement à la section d'investissement 224 748 €

Section Investissement

❖ Les principales recettes :

- Les restes à réaliser 2017 pour 8 488 €
- Les subventions d'investissement : 133 463 €.
- Les dotations fonds divers 21 730 €.
- Les excédents de fonct.cap. 44 711 €.
- Virement section de fonctionnement : 224 748 €.

❖ Les principales dépenses :

- Groupe scolaire : 18 010 € dont 1 410 € pour 1 portillon 13 550 pour les sols, jeux douche maternelle stores et 3 050 pour des tables chaises et meubles.

- Equipement incendie 15 000 € (véhicule pompiers)

- Terrains et bois : 1 800 € (Plantations...),

- Mairie : 7 200 € dont 5 200 € pour concessions et droits similaires, 27 500 € accès PMR.

- Espaces verts, réseaux voirie : 21 600 € tondeuse autoportée 4 665 € aménagement cimetière, 2 000 € panneaux divers, 700 € illuminations, 22 000 jonction Lilas / lotissement Mon Logis, 14 000 parking enseignants, 18 000 abaissement de trottoirs

- Autres immeubles communaux comprenant l'aménagement de la grange devant la salle polyvalente pour 36 300 €, Accueil de loisirs pour 725 000 €.